

Abbas Khaled ben Naman

Cote de référence FR ANOM COL H 4266
Code de communication zone générique = FM, zone cote = H4266/n° matricule de 1° catégorie
Condamné en 1918
Envoyé en Guyane française
N° matricule 43053

Informations

Réhabilité le 5 octobre 1933 par la Cour d'appel de la Guyane

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).